

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le Mardi 15 avril 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16**

20 administrateurs présents (*jusqu'à la délibération n°24*)

19 administrateurs présents (*à partir de la délibération n°25*)

**Nombre d'administrateurs représentés : 6**

**Administrateurs présents :**

Sandrine	BERTHET
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN ( <i>jusqu'à la délibération n°24</i> )
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

**Administrateurs représentés :**

Mustapha HADDOU	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillieur, Monthieu, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pollud, Plancherine, Queige, Rognon, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrans-Arvey, Villard-sur-Daron

**M. le Président rejoint la séance.**

**Objet : Finances - Budget Principal du CIAS Arlysère – Affectation des résultats**

**Rapporteur : M. le Président**

Vu les délibérations relatives à l'approbation du Compte administratif 2024 et du Compte de gestion 2024 du Budget Principal du CIAS Arlysère,

Considérant le résultat de clôture de la section de fonctionnement de 2 303 531.50 €,

Considérant le résultat de clôture de la section d'investissement de - 256 813.03 €,

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de clôture 2024 du Compte Administratif du Budget Principal du CIAS Arlysère de 2 303 531.50 € comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 046 718.47 € au Budget supplémentaire 2025 (compte 002 – Recette de fonctionnement)
- Section d'investissement : 256 813.03 € en excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068) pour combler le déficit d'investissement

*Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'affectation des résultats comme indiquée ci-dessus.*

La secrétaire de séance



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

